



RIFSEEP #2

26 juin 2018

De nouvelles avancées grâce aux négociations

1,7 MILLION D'EUROS

C'est le nouveau budget consacré au RIFSEEP (+ 200 000 €) pour augmenter le pouvoir d'achat des agents jusqu'en 2022.

RIFSEEP =

Valorisation des technicités

= MONTANT SOCLE
(basé sur la classification des parcours)

+

Compensation des contraintes liées aux postes

(20, 40, 60 ou 80 € mensuels)

= PART SUJÉTIONS

Catégorie C : 20 métiers supplémentaires

Depuis la dernière négociation, 20 métiers supplémentaires vont bénéficier d'une augmentation intéressante, dont les métiers administratifs et les ASEM !

Catégories C et B : une augmentation progressive de 100 € annuels du montant socle pour tous pour 2022

Catégories C -> Parcours 1 (2 700 €), P2 (3 000 €) et P3 (3 300 €)

Catégories B -> Postes fléchés* (5 500 €), Postes non-fléchés* (5 000 €)

Agents de maîtrise et catégories A : nous attendons toujours les premières projections

** Une révision du fléchage des postes est en cours pour une application en 2019. Les conditions d'accès au dernier grade seront fixées à l'automne mais l'accès au dernier grade sera demain ouvert pour TOUS les postes.*

COMPENSATION DES CONTRAINTES LIEES AUX POSTES

Ce que propose l'employeur :

- ✓ Réserver les compensations aux catégories C
- ✓ Compenser les contraintes fortes et permanentes : travail de nuit, déplacement quotidien sans moyens de transport fourni, coordination, encadrement, pénibilité, etc.

Ce que demande la CFDT :

- ✓ Compenser également les horaires fluctuants et atypiques
- ✓ Lister tous les métiers exposés et non uniquement ceux déjà indemnisés
- ✓ Valoriser tous les métiers exposés à des risques, sans distinction de catégorie ou statut.

Tél. 02 23 62 24 61

cfdt@rennesmetropole.fr

cfdtrennes.com

Facebook

[/CfdtRennesMetropole/](https://www.facebook.com/CfdtRennesMetropole/)

Twitter

[@CfdtRennes](https://twitter.com/CfdtRennes)

MENSUALISATION DES PRIMES Vrai faux-débat ?

La mensualisation des primes est imposée par les textes, sauf la prime vacances, toujours versée en juin au même montant.

Débat clos ? **A la CFDT**, nous pensons que, par le CASDEC, nous pourrions proposer aux collègues qui le souhaitent un système alternatif : **Chacun serait libre de l'activer pour reproduire les bouffées d'air que sont les primes de janvier ou de novembre.**

À suivre

Ces avancées montrent que la CFDT est entendue sur ces propositions.

Prochaine négociation : le 28 juin.